Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Vaucluse : la limitation de la vente de carburants reconduite jusqu’à lundi

En raison des difficultés persistantes d’approvisionnement des stations-service en carburant, la préfète de Vaucluse a décidé de reconduire, sur l’ensemble du département de Vaucluse et jusqu’au lundi 23 mars inclus, les mesures suivantes :

Lire également : Vaucluse – limitation de la vente de carburants

- La vente et l’achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres pour les véhicules de particuliers d’un PTAC inférieur à 3,5 tonnes et à 120 lites pour les véhicules d’un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- La vente et l’achat de carburant dans des récipients transportables manuellement restent interdits (notamment jerricanes et bidons).

Pour rappel, huit stations ont mis en place des files dédiées aux véhicules prioritaires.

lire également : Essence, Total énergies Orange rejoint les stations-service proposant une file professionnels prioritaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Vaucluse : limitation de la vente de carburants

Dès aujourd'hui, le lundi 20 mars, la vente de carburants est limitée en Vaucluse, et ce, jusqu'au jeudi 23 mars inclus. Les mouvements sociaux des derniers jours ont engendré une difficulté d'approvisionnement des stations-service du département. Bon nombre d'automobilistes n'ont pas pu faire le plein de carburant ce week-end.

Afin d'éviter que ce problème ne persiste, la préfecture a décidé de prendre un arrêté préfectoral

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

2023/03-20 qui prévoit que la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes, et à 120 litres pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics et ceux des entreprises assurant une mission de service public. La vente et l'achat de carburants dans les récipients manuellement transportables (jerricans et bidons) sont interdits.

Mise en place de files dédiées aux véhicules prioritaires

La préfète de Vaucluse a également décidé de mettre en place à compter de demain, mardi 21 mars, un dispositif permettant à sept stations-services préalablement identifiées de réserver des files dédiées aux véhicules des services prioritaires.

Ce dispositif de priorisation, basé sur un maillage territorial qui se veut le plus équilibré possible compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées, concerne les stations-service suivantes :

- Auchan Mistral 7 – Route de Marseille 84000 Avignon – 9H30 à 12H30
- Auchan Le Pontet – Route de Carpentras 84130 Le Ponter – 8H30 à 14H00
- Intermarché Cavaillon – 130 Allée Roch Pape 84300 Cavaillon – 8H30 à 20H00
- Total – 428 Boulevard Saint Roch 84240 La Tour d'Aigues – 8H à 11H00
- Leclerc Auzon Ventoux – Boulevard Alfred Naquet 84200 Carpentras – 9H30 à 12H30
- Leclerc – Route de Saint-Paul-Trois-Chateaux 84 500 Bollène – 9H30 à 12H30
- Intermarché de Sault – Route de Saint Trinit – 84 390 Sault – 9H30 A 12H30

V.A.

Le Vaucluse placé en vigilance sécheresse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Bien que nous soyons très tôt dans la saison, la situation hydrologique en Vaucluse est d'ores et déjà préoccupante. La préfecture de Vaucluse anticipe l'évolution de la situation et place le département en vigilance sécheresse. Cette situation n'appelle aucune restriction des usages de l'eau pour le moment.

La préfète de Vaucluse vient de placer le département en vigilance sécheresse. En effet, la préfecture estime que la situation actuelle est « préoccupante » du fait du manque de pluie depuis le début de l'année et des prévisions météorologiques qui ne prévoient pas de pluies significatives.

La préfecture précise que cette vigilance n'appelle aucune restriction des usages de l'eau pour le moment. En revanche, elle rappelle qu'il est de la responsabilité de chacun d'économiser sa consommation d'eau.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

La préfecture de Vaucluse veut lutter contre les représentations genrées

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, la préfète de Vaucluse Violaine Demaret a rencontré les élèves du lycée professionnel Maria Casarès à Avignon, dont 70% des élèves sont des filles, aux côtés de Claudie François-Gallin, directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale, et de Cécile Helle, maire d'Avignon.

Cette rencontre avait pour objectif de mettre en lumière l'importance de la mixité dans un cadre professionnel. « Dans votre vie d'adulte et dans votre vie de femme ou d'homme, vous avez le choix. » Tel était le message que voulaient porter les trois femmes, qui ont pu répondre aux questions des jeunes et ont pu présenter leurs missions et les responsabilités qu'elles doivent endosser dans leur profession.

Cette journée des droits des femmes a également été l'occasion pour la préfète de Vaucluse de réunir 18 personnalités du département qui incarnent cette société en marche vers l'égalité femme-homme : Dominique Santoni (présidente du conseil départemental de Vaucluse), Cécile Helle (maire d'Avignon), Bénédicte Martin (vice-présidente du conseil régional Sud PACA), Justine Renault (sous-préfète chargée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

de mission pour la politique de la ville), Claudie Claudie François-Gallin (DASEN), Anne Deligny (présidente du tribunal judiciaire de Carpentras), Florence Galtier (procureure du tribunal judiciaire d'Avignon), Hélène Mourges (procureure du tribunal judiciaire de Carpentras), Christine Maison (directrice de la DDETS), Valérie Coissieux (présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Georgia Lambertin (présidente de la chambre d'agriculture de Vaucluse), Sophie Vache (présidente de la FDSEA de Vaucluse), Audrey Piazza (présidente des Jeunes Agriculteurs de Vaucluse), Nadia Esposito (présidente de l'association Femmes chefs d'entreprise), Chloé Tournier (directrice de la Garance, scène nationale de Cavaillon), Florence Gonfalone (directrice de l'association Athom, qui promeut les loisirs sportifs et culturels pour les personnes en situation de handicap mental), Andrée Brunetti (journaliste à l'Echo du Mardi), ainsi qu'Élodie Goumet (déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité).

V.A.

Pollution aux particules fines en Vaucluse : la préfecture met en place des mesures d'urgence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air aux particules, la préfecture de Vaucluse poursuit la mise en œuvre de mesures d'urgence pour la journée du 14 février.

Ainsi, en complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation, la préfète de Vaucluse met en œuvre les mesures d'urgence suivantes :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans descendre en dessous de 70 km/h ;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ;
- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles) ;
- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes ;
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie…) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture…) ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation) ;
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts ;
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles ;
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Pour toute information complémentaire sur :

- *L'évolution du pic de pollution : www.atmosud.org*
- *Les recommandation sanitaires et comportementales : www.ars.sante.fr*

J.R.

Crise de l'énergie : « Nous sommes là pour protéger les entreprises de Vaucluse. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

« Nous chassons en meute », tel pourrait être le slogan des services de l'Etat et Chambres consulaires vauclusiennes réunis exceptionnellement afin de présenter les dispositifs d'aides du gouvernement aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie :

« Avec l'augmentation du coût de l'énergie, le parc nucléaire partiellement en maintenance et le conflit en Ukraine, nous sommes là, tous ensemble, l'Etat, les Chambres consulaires, les Finances publiques, l'URSSAF pour tendre la main aux entreprises, quelle que soit leur taille » annonce d'emblée le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, Christian Guyard.
Au cours d'une conférence de presse, entouré de Michel Laffitte, directeur départemental des Finances publiques de Vaucluse et de quelques collaborateurs, de la présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Valérie Coissieux, de Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Christian Guyard a ajouté « Nous sommes là pour protéger, les entreprises, petites et grandes, les artisans, les commerçants impactés par la flambée des coûts du gaz et de l'électricité ».

Le détail des dispositifs d'aides de l'Etat
Il déroule le détail du dispositif d'aides proposées en fonction des cas. « Pour les TPE (Toutes petites entreprises de moins de 10 salariés), dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2M€ et une puissance inférieure à 36kVA (kilos volts ampères), la hausse des factures d'électricité ne dépassera pas 15% dès février prochain. Cela s'applique aussi aux entreprises ayant signé un contrat de marché à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

280€/MWh. Deuxième catégorie : les TPE ayant une puissance de plus de 36kVA/an, dans ce cas l'amortisseur jouera son rôle et le plafond sera limité à 280€/MWh.

Pour les PME non éligibles au bouclier tarifaire, l'Etat prendra en charge 20% de la facture dès que le prix souscrit dépassera 180€/MWh. Enfin, pour les entreprises énergivores, électro-intensives un guichet d'aide est dédié depuis septembre dernier. Il est ouvert jusqu'31 décembre 2023, mais avant toute demande, il vaut mieux voir sur internet ce que donne la simulation (www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite). Les entrepreneurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé sur leur espace professionnel (impots.gouv.fr).

Comment bénéficier des aides ?
Pour bénéficier de ces aides, il suffit de transmettre une attestation sur l'honneur de votre éligibilité auprès de votre fournisseur d'électricité. Attention : la demande doit être faite avant le 1er mars.
Le Directeur départemental des Finances publiques, Michel Laffitte a précisé que ses services feraient preuve de bienveillance et que le paiement des impôts et des charges feraient l'objet d'un possible report de 48 mois, mais pas la TVA ni le reversement de prélèvement à la source.
Valérie Coissieux, au nom des artisans a rappelé que « ces aides sont uniques, elles n'existent qu'en France. Une cellule de téléphonie a été mise en œuvre par la Chambre des Métiers pour rassurer psychologiquement les patrons de pressings, les bouchers, les poissonniers qui ont été frappés de plein fouet par les augmentations insensées de fin 2022, sans parler de la flambée du prix de la farine, du beurre ou du carton d'emballage de gâteaux pour les boulangers-pâtissiers. Nous avons joint la moitié d'entre eux – soit 300 boulangers – nous avons fait le maximum pour les encourager à sortir la tête de l'eau, nous leur avons dit que l'URSSAF aussi serait à l'écoute avec indulgence ». Elle a rappelé les coordonnées de la « Cellule crise énergétique : *assistance84@cmarpaca.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, et les chambres consulaires du département ont présenté les différents dispositifs d'aides aux entreprises vauclusiennes afin de faire face à la crise actuelle des prix de l'énergie.

Gilbert Marcelli, le patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie a précisé que nous traversons crises après crise depuis des mois et des mois. Après les gilets jaunes et les manifestations chaque samedi dans les centres villes de Vaucluse qui obligeaient les commerçants à baisser le rideau pour ne pas voir leurs vitrines voler en éclat, après le passage des manifestants, c'était la crise sanitaire, le confinement, la mise à l'écart des articles non essentiels. Il a poursuivi : « La psychologie, c'est bien jolie mais ça ne règle pas les factures. Nous, nous avons mis en service un Numéro Vert qui fonctionne (contrairement à ce que disait récemment le Président de la République), c'est le : 0 805 484 484. Trois personnes sont dédiées pour répondre au plus grand nombre. Nous nous sommes réunis en 'Interconsulaires' avec nos homologues de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, c'est justement pour faire un travail collectif au service des paysans, des patrons, des industriels, des commerçants. Nous sommes tous conscients que si nous n'obtenons pas de résultats concrets, il y aura des fermetures d'entreprises, des salariés au chômage, une aggravation de la précarité. »

Un millier de Vauclusiens déjà accompagnés
Frédéric Deroo, qui est conseiller départemental de sortie de crise de Vaucluse ajoute : « Ce comité existe depuis le Covid et il continue face à la crise que nous traversons. Avec des membres du Tribunal de Commerce, des experts comptables, d'anciens magistrats, des avocats bénévoles, des représentants de la Banque de France et de l'URSSAF, nous répondons au plus près des préoccupations de nos concitoyens, pour les soutenir, éviter les cessations d'activités. Derrière eux, il y a des collaborateurs, des familles, des êtres humains. Nous avons déjà accompagné un millier de vauclusiens ».

Le Directeur des Finances Publiques insiste : « Il est impératif, avant le 31 mars, de transmettre par internet votre attestation sur l'honneur à votre fournisseur d'électricité, (il suffit de cliquer sur 'PME' ou 'TPE') pour bénéficier du bouclier fiscal, de l'amortisseur d'électricité ou du guichet dédié. Toutes les entreprises seront aidées, au cas par cas. Chacun bénéficiera du meilleur tarif applicable selon son volume de consommation. Le délai de réponse variera. Pour les plus petits consommateurs ce sera dans quelques jours, pour les entreprises 'électro-intensives' qui devront joindre la dernière facture et un RIB (Relevé d'identité bancaire) quelques semaines seront nécessaires.

Chasser en meute
Christian Guyard, le représentant de l'Etat conclura : « Nous travaillons tous en équipe, nous orientons, nous conseillons, nous accompagnons les entreprises d'une même voix. Nous sommes pro-actifs, nous avons déjà soutenu un millier d'entrepreneurs. Nous sommes plus forts quand nous chassons en meute », métaphore que se plaisait à répéter le prédécesseur de la Préfète Violaine Démaret.

Contacts : Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 04 90 80 65 42
Direction des Finances Publiques : 04 90 27 56 03

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Vaucluse : la préfecture active le ‘plan grand froid’

Après plusieurs semaines de timidité, le froid a décidé de pointer le bout de son nez pour cette fin de semaine en Vaucluse. Il devrait persister jusqu’en début de semaine prochaine. Des mesures sont donc mises en place dès aujourd’hui.

D’après Météo France, les températures ressenties devraient atteindre jusqu’à – 10°c ce dimanche 22 janvier et – 9°c ce lundi 23 janvier. Face à cette vague de froid, la préfecture de Vaucluse a décidé d’intensifier les mesures d’accueil d’urgence dès aujourd’hui.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Ainsi, les dispositifs de veille sociale et les capacités d'hébergement d'urgence sont renforcés, et un centre d'hébergement exceptionnel est mis en place à Avignon. Installé à la maison municipale Mérindol au 15 rue Paul Mérindol, ce centre fonctionne grâce à des bénévoles de la croix-rouge et du secours populaire. Cette solution permet l'accueil de 30 personnes dès ce soir, le vendredi 20 janvier, à 19h et chaque soir de 17h à 9h le lendemain. Le service intégré d'accueil et d'orientation SIAO 115, joignable 24h/24 et 7j/7, continue d'assurer la coordination, le suivi des capacités d'hébergement d'urgence ainsi que l'orientation des demandes d'hébergement vers les structures adaptées.

V.A.

Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour…

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler la représentante de l'Etat qui a prise officiellement ses fonctions en août dernier.

« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »
Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »
« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actif dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Rationalisation des dépenses publiques
« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :
« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron. »

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif
« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abimant moins. »
Equipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires…
C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.

« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€… Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

Après l'année la plus chaude en Vaucluse, les restrictions 'sécheresse' enfin levées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

La préfecture de Vaucluse vient de lever les restrictions sécheresse sur l'ensemble du département.
En 2022, le Vaucluse a fait face à une situation météorologique exceptionnelle, cumulant un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et une température correspondant à l'année la plus chaude depuis 62 ans.
Cependant, depuis le 1er novembre, les précipitations ont été largement excédentaires avec un impact significatif sur la teneur en eau des sols ainsi que sur le débit des cours d'eau. Le niveau des nappes, bien que particulièrement bas pour cette période de l'année sur certains bassins, amorce une remontée.

Un appel à la responsabilité de chacun
Compte-tenu de l'évolution favorable récente de la situation météorologique, de la diminution des besoins d'arrosage et des consommations d'eau en cette période de l'année, et après information du comité ressource en eau le 15 décembre 2022, la préfète de Vaucluse
a donc décidé de ne pas prolonger les mesures de restrictions d'eau en vigueur au-delà du 16 décembre 2022. Pour autant, la situation demeure incertaine à ce jour. Aussi, la Préfète en appelle à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

responsabilité de chacun en prévision du printemps et de l'été 2023.

« Si nécessaire, les mesures de restriction pourront être réactivées sans délai dès le début du printemps, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les bonnes pratiques, ayant jusqu'à ce jour permis de réaliser des économies d'eau, doivent donc être maintenues. En parallèle, un travail est engagé afin de tirer un retour d'expérience approfondi de la sécheresse 2022 et d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme. »

L.G.